

Médecin à l'UPASS de La Foa



Référence : 3134-24-1321/SR du 16 août 2024

Employeur : Province Sud

Corps ou Cadre d'emploi /Domaine : Médecin

Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale

**Durée de résidence exigée
pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾: inférieure à 3 ans**

Lieu de travail : La Foa

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 16 août 2024

Poste à pourvoir : Immédiatement

Date limite de candidature : vendredi 06 juin 2025

Modification de la date de clôture initialement prévue le 06/09/2024

Détails de l'offre :

La direction de l'action sanitaire et sociale de la province Sud (DPASS) est rattachée au pôle développement et épanouissement de la personne et exerce son action sur l'ensemble du territoire provincial, au sein des services centraux, des UPASS, des centres médico-sociaux et des autres sites excentrés.

Grace à ce maillage territorial, les services de la DPASS répartis en 4 pôles fonctionnels, contribuent dans une dynamique de synergie médico-sociale à offrir des prestations de santé publique, à mener des actions de prévention et de promotion de la santé, à permettre l'accès aux soins, à répondre aux difficultés sociales, à soutenir et à accompagner les établissements médico-sociaux, et à prendre en charge les difficultés intrafamiliales.

Au sein du pôle santé et territoires de la DPASS, notamment au sein de l'unité provinciale d'actions sanitaire et sociale de La Foa (UPASS), le médecin généraliste retenu travaillera au sein d'une équipe pluridisciplinaire (médecin, infirmières, assistantes sociales, diététicienne, orthophoniste, spécialistes vacataires, etc.), attachée à la synergie médico-sociale et aux démarches continues d'amélioration de la qualité et de l'évaluation des pratiques professionnelles.

Une attention particulière est portée à la prévention, à la promotion de la santé ainsi qu'aux différentes priorités de santé publique (protection maternelle et infantile (PMI), contraception, etc.).

Emploi RESPNC :

Missions :

Sous l'autorité du responsable de l'UPASS de La Foa, le médecin retenu aura pour missions au sein du CMS de La Foa :

- d'assurer la médecine curative et préventive,
- d'assurer la prise en charge des urgences notamment lors des périodes d'astreintes,
- de travailler en équipe avec les acteurs du secteur social et éducatif de la zone,
- de participer aux actions de santé publique provinciales et de la Nouvelle-Calédonie (éducation sanitaire, programmes de vaccinations, promotion de la santé, etc.) et de travailler en partenariat pour mettre en œuvre les projets,
- d'émettre des propositions sur la prise en charge efficiente des patients accueillis.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

Le poste nécessite une autonomie et une capacité d'adaptation.
L'attention des candidats est attirée sur le fait que ce poste nécessite un bon niveau en termes d'urgences médicales.
Il est spécifié également que les horaires pour permettre la continuité des soins sont de semaine, de nuit et de weekend.
Des interventions ponctuelles à l'UPASS de Bourail sont susceptibles d'être demandées dans le cadre de la collaboration entre UPASS de la zone La Foa/Bourail.

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Titulaire d'un diplôme de médecin ou de spécialiste en médecine générale ou en médecine d'urgence
- Titulaire d'un diplôme d'épidémiologie et/ou de santé publique
- Connaissances de la charte d'Ottawa
- Titulaire du permis de conduire B et d'un véhicule

Savoir-faire :

- Gestion des urgences (une capacité d'aide médicale urgente ou bien une expérience en poste isolé serait utile)
- Gestion de programmes de prévention
- Capacité à mener des projets de santé communautaire
- Connaissances en obstétrique
- Connaissances en pédiatrie
- Connaissances en santé publique (protection maternelle et infantile, médecine scolaire, contraception-IVG dépistage et traitement des IST, etc.)
- Notions du logiciel de gestion des données médicales (ASCLEPIOS)

Comportement professionnel :

- Réelles capacités relationnelles et d'accueil (partenariats avec les acteurs locaux : administrations, associations, particuliers)
- Grande motivation
- Envie d'entreprendre et d'innover
- Disponibilité
- Ouverture d'esprit
- Capacité d'écoute
- Capacité à travailler en équipe et en synergie médico-sociale
- Capacité d'adaptation
- Force de propositions

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mme Patricia PEDRE – Directrice adjointe de l'action sanitaire et sociale de la province Sud - Tél. : 20 44 71 / e-mail : patricia.pedre@province-sud.nc.
Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC). Le présent AVP est également consultable sur le site de la province Sud - (www.province-sud.nc)

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la direction des ressources humaines par :

- soit par internet : <https://www.province-sud.nc/avpweb/app/avis-vacance-de-poste>
- mail : drh.candidatures@province-sud.nc
- voie postale : Bureau du recrutement – BP L1 – 98849 Nouméa cedex
- dépôt physique : Centre administratif de la province Sud - 6 route des artifices - Nouméa
- fax : 20.30.12

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.
Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique.